



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203755

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2025

ÉDITÉ LE

07/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2023
5 000

Raison sociale : MS INTERVENTIONS

56 RUE DES FRERES EBERTS
67100 STRASBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 898 916 689 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4735263

Assurance Responsabilité Travaux :

VHV FR13-RCD24P01311

Assurance Responsabilité Civile :

VHV FR13-RCD24P01311

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 07 69 68 87 56

Fax :

Portable : 07 69 68 87 56

Site Internet : <https://www.ms-interventions.fr/>

E-mail : msinterventions@gmail.com

Responsabilité légale :

MASURYAN SPARTAK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	03/07/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/10/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/07/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	03/07/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/10/2024
o Fenêtres de toit	03/07/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2024
o Isolation des combles perdus	17/10/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.